

## Mise en place d'un comité d'expert Escalade – Pncal – 2025

### Cadre du dialogue :

- **Règles collectives** : Écoute, patience, compréhension, respect (pas de jugement, de procès d'intention), confiance, « convenir ensemble de ce qui sera communiqué des échanges ».
- **Accompagnement par un professionnel de la médiation** lors des premières réunions  
+ animateur : **François Ranise**.
- **Visite sur le terrain** (mer et terre) éclaireront les sujets.

### Objectifs :

Nouveau format d'échange avec les grimpeurs qui permettra de concilier les deux objectifs du Parc National :

**Protéger les espèces identifiées** pendant la période de reproduction (comprend la phase de recherche, de nidification et envol au besoin) sur les périmètres identifiés par les mesures conservatoires de quiétude  
+ **Permettre (en cohérence avec l'enjeu de protection) que les activités puissent perdurer** raisonnablement et selon le cadre de la charte en profitant de cette nature exceptionnelle

### De façon opérationnelle, répondre à deux sous questions :

- **Ajuster ensemble les « bons » périmètres » et les « bonnes » périodes, dans la mesure des observations ornithologiques réalisées.**
- **Faire évoluer, dans la mesure des objectifs précités, les sites d'escalade – critères pour création/dés équipement.**

### Membre du comité :

3 entités :

- **Usagers – grimpeurs** : CAF, FFME, guides, pro des APN.

*Nombre indicatif : entre 4 et 8 participants grimpeurs connaisseurs des voies d'escalades*

**(André Bernard, Nicholas Armstrong, Sandrine Poncey, Sébastien Batel, Vincent Vilmer, Jean-Claude Grand, ...)**

- **Scientifiques** : LPO, CEN, membre du CS, CEN, Museum, à ajuster en fonction des sujets.

*Nombre indicatif : 3-4 participants scientifiques connaisseurs des espèces et des habitats concernées*

**(Anael Marchant LPO, X, Patrick Bayle, ...)**

- **Représentants du Parc** : Direction, service scientifique, service en charge des activités de pleine nature, les 3 secteurs de terrains,

*Nombre indicatif : 4 personnes + 1 personne par secteurs géographiques agents du Pncal*

**(Gaëlle Berthaud, Laurent Scheyer, Mélissa Desbois, Olivier Ferreira ou Lorraine, selon les secteurs : X (la ciotat/cassis), X (centre marseille), X (littoral))**

### Calendrier pour répondre aux 2 sous questions :

1. **Ajuster ensemble les « bons » périmètres » et les « bonnes » périodes, dans la mesure des observations ornithologiques réalisées.**

- **En mai 2025 (une ou plusieurs réunions)** . Mise en œuvre des arrêtés pluriannuels en miroir des suivis de la reproduction et des infractions constatées
  - Point sur les levées des voies si absence constatée de reproduction
  - Analyse de la pertinence des dates et des secteurs en vue d'un éventuel ajustement et d'une anticipation des demandes d'entretien des voies par la FFME.
  
- **En septembre 2025** : Application des arrêtés pluriannuels et des fermetures des autres secteurs
  - Poursuite de l'analyse de la pertinence des dates et des secteurs en vue d'un éventuel ajustement des arrêtés pluriannuels
  - Organisation de l'information de l'application 2025-2026 de ces arrêtés (modifiés ou pas) avec l'appui des grimpeurs et naturalistes.

**Ce comité d'expert de septembre sera suivi d'une commission escalade.**

**2.Faire évoluer, dans la mesure des objectifs précités, les sites d'escalade – critères pour création/déséquipement.**

Un calendrier sera proposé par le comité d'expert dans la suite des échanges.

\*\*\*\*\*